



ORDRE DU JOUR
Conseil d'établissement – École Saint-Barthélemy
Le lundi 30 septembre 2024

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Désignation d'un ou d'une secrétaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
 - 4.1. Suivi au procès-verbal
5. Parole aux observateurs
 - 5.1. Communauté, OPP, observateurs
 - 5.2. Parole au représentant du comité de parents
6. Points nécessitant une discussion/ approbation/ adoption
 - 6.1. Élection de la présidence et de la vice-présidence
 - 6.2. Désignation d'un parent et d'un parent substitut au Comité de parents -CSSDM
 - 6.3. Établissement des règles de régie interne
 - 6.4. Proposition du calendrier des séances du conseil :
Mardis : 12 novembre- 28 janvier- 25 février- 25 mars- 13 mai-3 juin
 - 6.5. Déclaration d'intérêts des membres du CÉ
 - 6.6. Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil
 - 6.7. Approbation tableau des sorties (Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur)
 - 6.8. Adoption de la réglementation du SDG 2024-2025
 - 6.9. Campagne de financement « École Enracinée »-Comité cour verte
7. Points d'information/rapports/rappels
 - 7.1. Retour sur la rentrée
 - 7.2. Retour sur la fête de la rentrée
 - 7.3. Suivi du projet éducatif
 - 7.4. Grande foire verte
 - 7.5. Formation obligatoire pour les membres du CÉ :

- À suivre dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat;
Consultez la page suivante : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>
- Formulaire d'attestation de suivi de la formation obligatoire du MEQ pour les membres du CÉ.
Consultez la page suivante :
https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH71JuY2qBDVOvYFsUr_MGL5UQ0wzTFIEMDdZVjBXUjJCWTFERUtYRkcyRi4u

8. Varia – Points divers

9. Levée de la réunion

Directrice